



Communiqué de Presse
Politique d'investissements vertueux

Investissements / Développement durable / Société de demain

Lancement du fonds Brocéliande :
L'UMR, filiale du Groupe VYV, s'engage à hauteur de 30.5 millions d'euros pour défendre la gestion durable des forêts françaises et européennes

Nantes, le 15 octobre 2024 – **L'UMR, expert de l'épargne retraite complémentaire s'associe au spécialiste de l'investissement forestier privé, France Valley, pour lancer un fonds dédié : Brocéliande. Dotée d'une enveloppe de 30.5 millions d'euros, cette initiative de long terme entend favoriser la gestion durable des forêts françaises et européennes. Un investissement inscrit au cœur des engagements de l'UMR et qui participe à la construction d'une société toujours plus pérenne pour ses adhérents.**

Un investissement conforme aux valeurs mutualistes et au cœur de la société à mission de l'UMR

Les conséquences de l'activité de l'homme sur son environnement représentent le défi majeur du XXI^e siècle. À cet égard, **les investisseurs institutionnels ont une responsabilité particulière dans la lutte engagée contre le réchauffement climatique et ses effets sur le vivant.**

C'est pourquoi **l'UMR, devenue entreprise à mission au 1^{er} janvier 2023, lance le fonds Brocéliande en association à la société de gestion pour compte de tiers France Valley, afin de contribuer à la préservation de la biodiversité en France et en Europe. Cette contribution à hauteur de 30 millions d'euros, abondée de 0,5 million d'euros par le Groupe VYV, permettra de concourir à un mode d'exploitation des ressources de la forêt plus responsable et plus durable.**

Eric Chancy, Directeur général de l'UMR commente : « Nous sommes fiers de cette initiative qui s'inscrit dans la droite lignée des objectifs statutaires de notre société à mission. Le fonds Brocéliande incarne notre promesse de contribuer à un monde pérenne pour nos adhérents. Aujourd'hui, 31 % du territoire métropolitain est recouvert de forêts et l'Europe est le seul continent sur lequel celles-ci sont en expansion. Cet investissement de long terme viendra participer de la préservation de la santé des forêts. Il s'agit d'un bien commun

que nous nous devons de préserver afin de le transmettre aux générations futures. »

Delphine Maisonneuve, Directrice générale du Groupe VYV complète : « Les liens entre santé et environnement sont au cœur des réflexions stratégiques du Groupe VYV. Préserver la biodiversité, lutter contre la pollution et le réchauffement climatique sont autant d'actions sur les déterminants de santé et cet investissement est une des illustrations de la raison d'agir du groupe : rendre le droit à la santé effectif pour toutes et tous. »

Une gestion durable et responsable des forêts françaises et européennes

Si l'écosystème qu'elles préservent favorise la captation et la séquestration de CO₂, les forêts préviennent également des sécheresses, des inondations et de l'érosion des sols. Toutefois, le réchauffement climatique et les mauvaises pratiques d'exploitation dirigées par la recherche de la performance **mettent en danger la biodiversité, végétale comme animale**, qui y règne.

Proscription des coupes rases, création d'îlots de sénescence, régénération naturelle des essences... l'engagement de l'UMR et du Groupe VYV vise à pratiquer **une sylviculture responsable**. Pour ce faire, **France Valley favorisera une gestion forestière durable visant à préserver la diversité biologique, la capacité de régénération des massifs forestiers et leur vitalité pour garantir une exploitation raisonnée des ressources en bois, en France comme en Europe**.

Ce faisant, **l'UMR s'engage résolument pour l'environnement en contribuant aux objectifs plus globaux du financement de la lutte contre le changement climatique** souhaités dans le cadre de l'accord de Paris de 2014.

Arnaud Filhol, Directeur général de France Valley souligne : « La décision de l'UMR, connue pour son exigence environnementale, de s'appuyer sur France Valley pour la gestion de Brocéliande, récompense 10 ans de travaux visant à améliorer nos pratiques de gestion des forêts en faveur de la biodiversité. Notre objectif est ici de démontrer la compatibilité de ces objectifs d'impacts environnementaux puissants, d'une part avec la nécessité de fournir à l'aval de la filière des bois de qualité, nécessaires à la transition climatique, et d'autre part avec une démarche économiquement viable à long terme. »

Le fonds Brocéliande en chiffre, c'est :

- **30,5 millions d'euros investis, dont :**
 - **30 millions € par l'UMR ;**
 - **0,5 million € par le Groupe VYV.**

Pour être mis en relation avec l'un des porte-parole de l'UMR, veuillez écrire à :
umrcom@wellcom.fr

À propos de l'UMR :

L'UMR développe des PER – Plans d'épargne retraite – accessibles à tous : particuliers et professionnels (salariés du secteur privé ou public, indépendants). L'UMR a évolué début 2023 en société à mission à capitaux 100% mutualistes, avant d'intégrer le Groupe VYV en mai 2023.

Œuvrant dans un environnement fortement ancré dans l'Économie Sociale et Solidaire, l'UMR a inscrit le respect de ses valeurs de responsabilité, de sincérité et d'engagement dans toutes ses activités : réponse aux besoins des adhérents, conseil, investissement, mécénat, RSE... En tant qu'investisseur institutionnel, l'UMR s'est engagée dès 2014 dans l'investissement socialement responsable pour financer un monde dans lequel ses adhérents pourront mieux vivre leur retraite.

umr-retraite.fr

Le Groupe VYV, résolument engagé pour une santé accessible

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé. Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

www.groupe-vyv.fr

À propos de France Valley :

Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers depuis 2014, France Valley propose des solutions d'investissement en Actifs naturels, à savoir forestiers, viticoles et agricoles. Dotée d'une équipe de 40 personnes, France Valley est le premier investisseur privé en forêts françaises. Depuis 2019, elle a décidé d'élargir le scope d'investissement en se déployant à l'échelle européenne afin d'offrir toujours plus de diversification aux investisseurs. C'est ainsi que les portefeuilles forestiers gérés par France Valley comportent plus de 400 forêts se répartissant de l'Irlande à la Finlande en passant par la France, l'Allemagne, la Roumanie, la Suède ou encore les Pays Baltes.

Dans le domaine viticole, les actifs gérés par France Valley sont aujourd'hui concentrés sur une région unique : la Champagne. Le cantonnement de cette

appellation et son rayonnement international en font un terroir très particulier sur lequel la société de gestion détient plus de 30 exploitations.

france-valley.com

Contacts presse :

Agence Wellcom

Camila Nielsen & Thomas Alves – umrcom@wellcom.fr

01 46 34 60 60

Pour vous désinscrire de la liste de diffusion, veuillez cliquer [ici](#)